

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit du mois de mars à dix-sept heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt et un du mois de mars 2017 s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

Année 2017
Séance du 28 Mars 2017

N° 21
Objet : Adhésion au Centre
Régional de l'Information
Géographique Provence Alpes
Côte d'Azur – CRIGE PACA

Est nommé secrétaire de séance : BREMOND Danièle

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, AILHAUD Régine, AILLAUD Sylvie, AUBERT Serge, AUZET Eric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis, BAUDOU MAUREL Marie Anne, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte, BONNET Martine, BONZI Maryse, BOURJAC Jean Marie, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CAREL Serge (jusqu'au rapport n°2), CASA Chantal, CAZERES Benoit, CHATARD Gilles, COMBE Gérard, COSSERAT Sandrine (jusqu'au rapport n°14), DE VALCKENAERE Gilles, DEORSOLA Jean Paul, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HERMITTE Francis, ISOARD Roger, LE CORRE Thibaut, LEDEY Olivier, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTINELLI Patrick, MARTIN Emmanuelle, NICOLOSI Philip, OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude, POULEAU Philippe, PRIMITERRA Geneviève, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, ROCHAT Jacques, RONDEAU Daniel, SERRA Victor, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, TRAEUC Nicolas, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etaient suppléés :

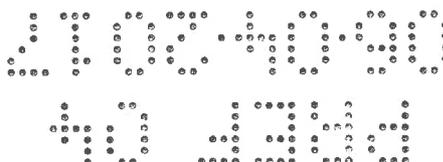
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à MICHEL Jean Marie
URQUIZAR Danielle a donné pouvoir à GIRARD BEGUIER Laurent

Etaient représentés :

AURRIC Bernadette a donné pouvoir à MUNOZ MALDONADO Julien
AYMES Bernard a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
DOMENGE a donné pouvoir à VOLLAIRE Nadine
FIGUIERE Delphine a donné pouvoir à BREMOND Danièle
FLORES Sylvain a donné pouvoir à PAUL Gilles
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à CHATARD Gilles
JULIEN Jacques a donné pouvoir à CAREL Serge (jusqu'au rapport n° 2)
SEVENIER Jean a donné pouvoir à BRUN Patricia
SFRECOLA Alain a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
THONNATTE Lionel a donné pouvoir à DE VALCKENAERE Gilles
VILLARD René a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
VILLARON Bruno a donné pouvoir à NICOLOSI Philip

Etaient excusés :

LEJOSNE Patrick
TONELLI Corinne



Monsieur Thibaut LE CORRE, rapporteur, expose ce qui suit :

Il vous sera indiqué que le Centre Régional de l'Information Géographique Provence-Alpes-Côte d'Azur CRIGE-PACA est une association loi de 1901 créée par l'assemblée générale constitutive du 29 novembre 2002. L'objet de cette structure est de développer et d'organiser la production et l'utilisation de l'information géographique en région Provence Alpes Côte d'Azur. Son siège social est sur Aix en Provence au domaine du Petit Arbois.

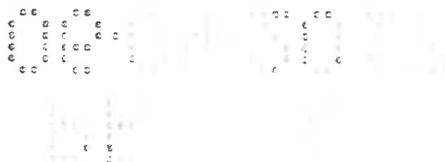
Les ressources initiales de cette association étaient principalement des aides de l'Etat et de la Région PACA. Depuis plusieurs années maintenant, les incertitudes de l'Etat, la déclinaison tardive des CPER dans les départements, la réforme territoriale actuelle sont d'autant d'éléments qui font évoluer le cadre général du financement du CRIGE.

Son budget 2017 qui s'élève à 835 000 € est présenté en annexe. Il prévoit la participation entre autres des Grands EPCI de la Région.

Les services apportés par le CRIGE-PACA aux services des collectivités territoriales sont essentiellement : la collecte, l'intégration, la livraison des données cadastrales, l'appui à la numérisation des documents d'urbanisme, le partenariat pour le Mode d'Occupation des Sols (MOS) dans le cadre d'un SCOT, une hotline de données, la veille réglementaire et la communication, l'intervention dans la cadre de la SMART Région, l'animation de réseaux locaux, la participation à l'OPEN DATA Régional. Ils sont de nature à conforter et à apporter un soutien aux services de Provence Alpes Agglomération sur les domaines aussi variés que le développement économique, touristique la prospective et l'aménagement du territoire, la future compétence eau assainissement....

Considérant :

- Les statuts de l'association CRIGE-PACA en date du 24 novembre 2015 ;
- Les membres du Directoire, de l'Assemblée Générale, du Conseil de surveillance et du Personnel ;
- Le budget prévisionnel 2017 du CRIGE-PACA tel que mentionné ;
- Considérant la demande de M Alain Chartier, Président du Directoire, en date du 15 février 2017 et sollicitant une participation financière de 5 500 € pour l'année 2017;
- Les actions portées par le CRIGE-PACA en soutien aux collectivités territoriales ;



Il est proposé :

- ✓ Que Provence Alpes Agglomération participe au financement du CRIGE-PACA pour l'année 2017 ;
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à engager la somme de 5 500 € pour une subvention à cet organisme et d'inscrire cette somme au budget général de la collectivité ;
- ✓ De désigner 1 élu qui représentera la collectivité à l'assemblée générale du CRIGE-PACA comme suit :
 - POULEAU Philippe

Un exemplaire des statuts, du budget 2017, des membres de l'association et de la lettre de demande de participation sont joints.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

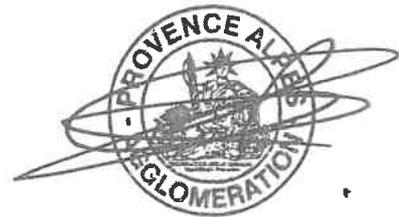
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO

ACTE notifié à Monsieur le Préfet le : - 6 AVR. 2017
 reçu à la Communauté d'agglomération
 Provence Alpes Agglomération et publié le - 6 AVR. 2017
 certifié exécutoire
 la Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



21 05 2017
 10 11 11

0.2 0.4 0.6 0.8 1.0 1.2 1.4 1.6 1.8 2.0 2.2 2.4 2.6 2.8 3.0 3.2 3.4 3.6 3.8 4.0 4.2 4.4 4.6 4.8 5.0